

CHARTE ETHIQUE























CHARTE ETHIQUE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL, SOFTBALL ET CRICKET

La fédération, délégataire de missions de service public pour le développement du Baseball, du Softball et du Cricket - sports de renommée mondiale -, se doit d'offrir à tous, et particulièrement aux jeunes, une image exemplaire au travers de l'esprit sportif et des valeurs dont elle est porteuse.

Les membres et licenciés se doivent donc, tout au long de leur vie sportive, sur ou hors des terrains, d'avoir une attitude exemplaire empreinte d'honneur et de dignité, basée sur les valeurs suivantes :

- La loyauté :

Le respect des règles du jeu doit être recherché non seulement dans sa lettre, mais aussi dans son esprit : c'est la « déontologie » du sportif.

o **La déontologie** est un ensemble de devoirs que s'imposent les sportifs pratiquants ou dirigeants dans l'exercice de leurs actions et dans leur vie citoyenne.

- Le respect :

Le respect mutuel est la condition pour que la compétition élève l'homme dans sa dignité, que celui-ci soit acteur, supporter ou spectateur, plutôt qu'elle ne révèle ses plus bas instincts.

- La solidarité:

L'esprit d'équipe est une composante essentielle de l'esprit sportif. La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité même, sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre.

 L'esprit sportif est, par essence, l'esprit de la pratique du sport dans le respect des règlements, des règles du jeu et de la déontologie. Il est l'esprit des règles.

- L'équité.

Le respect absolu des règles du jeu est la condition de l'égalité des chances entre les compétiteurs et peut, seul, garantir qu'à la fin d'une rencontre, le résultat se fonde uniquement sur la valeur sportive.

Toutes les personnes, participant à un titre ou à un autre, à la fédération, au Baseball, au Softball ou au Cricket – joueur, entraîneur ou manager, arbitre, commissaire technique, scoreur, éducateur, dirigeant, parent, supporter, spectateur, partenaire, sont dépositaires, individuellement et collectivement, de leur défense et de leur mise en valeur.

Chacune sera appelée à adhérer à cette charte et à participer à sa promotion.

1. Respecter la fédération

Défendre en tout lieu et en toute circonstance, le nom de la fédération, ses symboles, son prestige et son autorité.

2. Respecter ses propres engagements

Participer activement aux réunions d'assemblée générale, de comité directeur, de bureau exécutif ; aux travaux et responsabilités pour lesquelles les personnes se sont portées candidates et ont été mises en responsabilité et honorées par leur élection,

3. Respecter les règles et règlements

Respecter les statuts, les règles du jeu, les règlements, ainsi que toutes les dispositions définies par les organes de direction de la fédération ou de ses organes de déconcentration.



4. Respecter l'arbitre

Avoir un respect absolu envers le corps arbitral, les officiels de la fédération, les spectateurs et les supporters.

o L'arbitre est le garant de l'application des règles du jeu. Il remplit une fonction indispensable en l'absence de laquelle il n'y aurait pas de jeu.

5. Respecter ses adversaires

Respecter ses adversaires et partenaires, et assurer que chaque rencontre, à quelque niveau de jeu ou de catégorie d'âge que ce soit, se déroule dans la loyauté et un véritable esprit de Fair play.

Le Fair play, assimilé à l'esprit sportif est en fait une « manière d'être », de savoir-vivre.

6. Etre maître de soi

Etre maître de soi, et avoir une attitude constructive, généreuse, tolérante et empreinte de respect, que ce soit sur ou hors du terrain, pendant les compétitions ou à l'entrainement, afin que le Baseball, le Softball et le Cricket portent à tout moment un message d'éducation et de solidarité.

7. Refuser toute forme de violence et de tricherie

Défendre les principes de morale et d'éthique en montrant l'exemple, et en ayant une attitude ferme et inflexible à l'encontre de toute manifestation de violence ou de tricherie pouvant survenir à l'occasion de compétitions ou lors des activités sociales de la fédération ou de ses organes de déconcentration.

o L'éthique, définie comme la science de la morale, est l'art de diriger sa propre conduite.

8. Encourager la fraternité

Encourager l'amitié, la fraternité, la camaraderie et la solidarité entre les joueurs, entraineurs et managers, les arbitres, officiels et dirigeants.

o La fraternité est un lien de solidarité et d'amitié entre les membres d'une même société.